

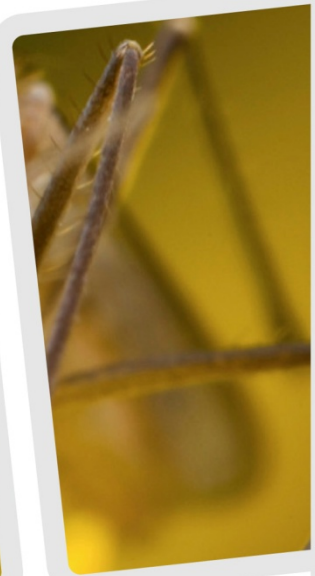
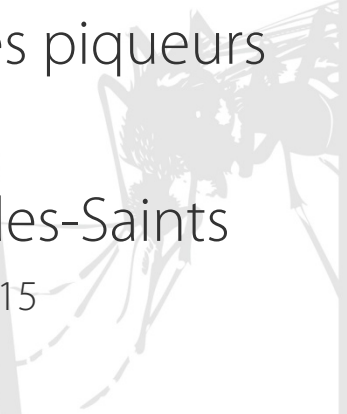


Rapport mensuel

Contrôle biologique des insectes piqueurs

Municipalité de Saint-Michel-des-Saints

Activités du 15 juin au 13 juillet 2015



Introduction

Les travaux consistent à exécuter le contrôle des larves de moustiques et de mouches noires à l'aide d'un larvicide biologique, et ce, du 15 avril au 15 août de façon à protéger avec plus de 80 % d'efficacité l'ensemble des secteurs identifiés au devis.

Nouvelles et faits saillants

- Un quatrième traitement mouches noires a été réalisé entre le 15 juin et le 2 juillet.
- Un cinquième traitement mouches noires est actuellement en cours.
- La rivière Matawin a été traitée à trois reprises entre le 9 juin et le 6 juillet.
- La rivière du Milieu a reçu trois traitements entre 10 juin et le 6 juillet.
- Aucune forte pluie n'a permis l'éclosion des espèces estivales de moustiques et le territoire n'a donc nécessité aucun traitement majeur. Les deux graphiques suivants montrent les précipitations reçues.

Figure 1. Graphique températures et précipitations journalières du mois de juin

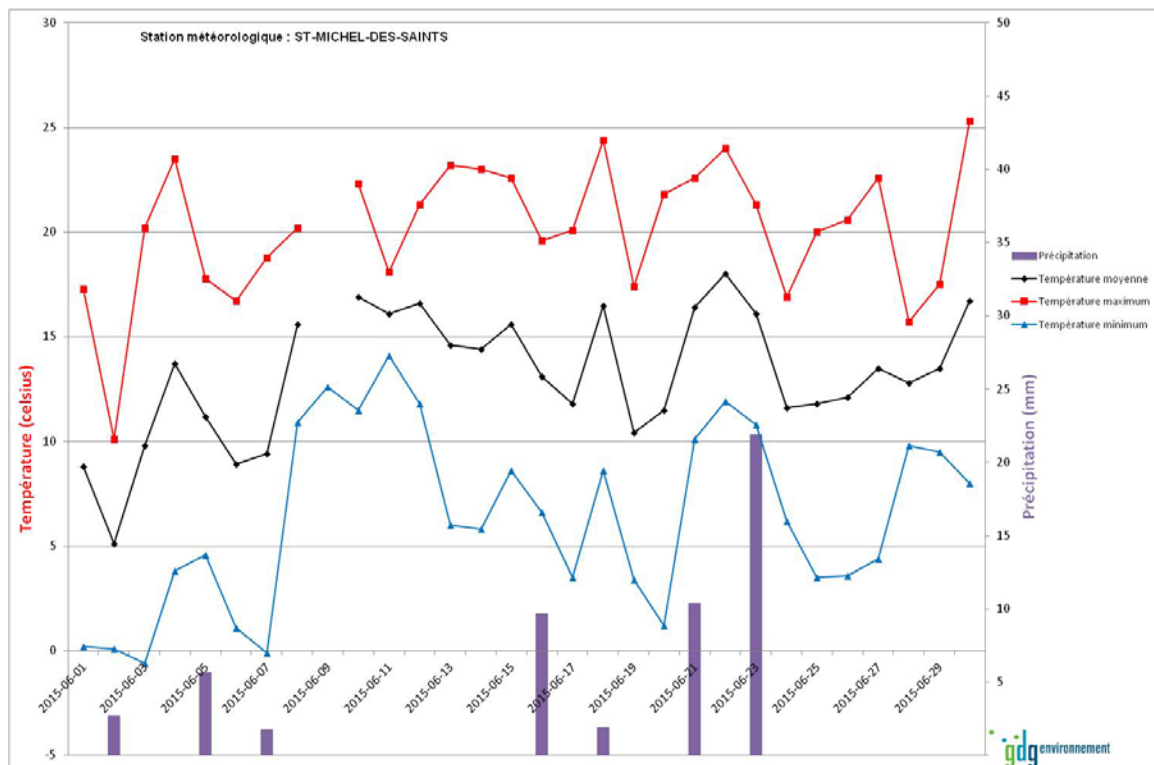
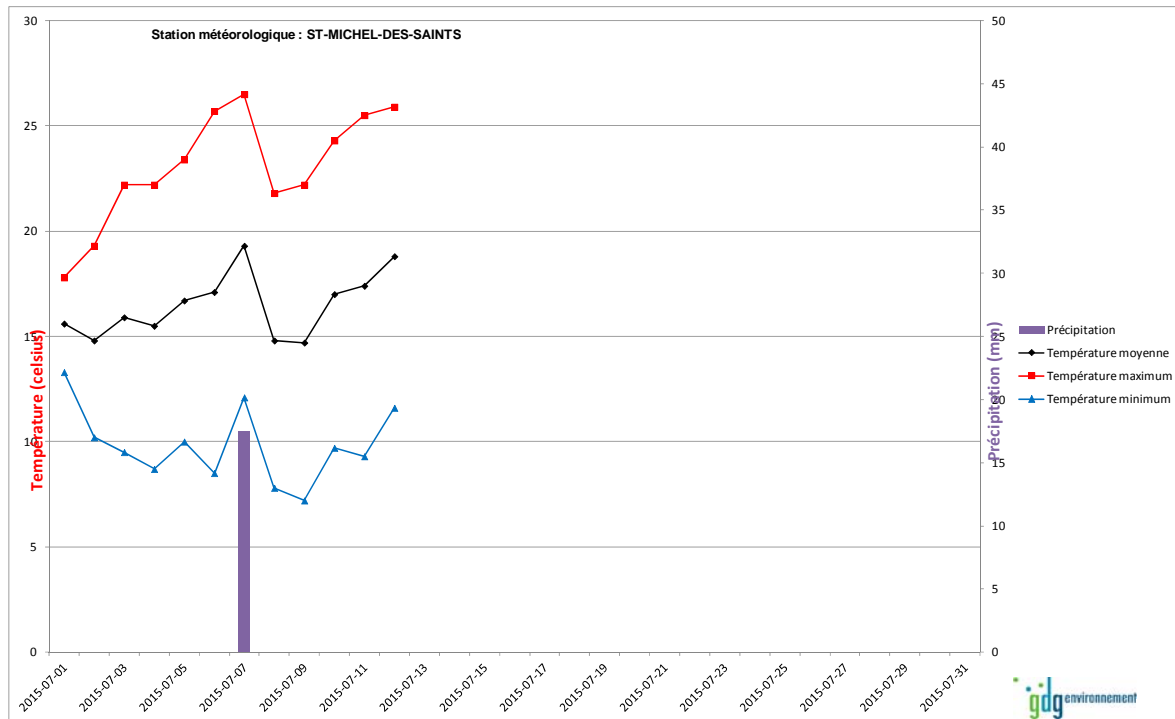


Figure 2. Graphique températures et précipitations journalières du mois de juillet



Avancement des traitements

Contrôle des mouches noires

En date du présent rapport, quatre traitements mouches noires ont été complétés. Tous les gîtes ont été visités et traités, incluant les barrages de castors.

Des ruisseaux non cartographiés nous sont rapportés par des citoyens. Lors des visites, le coordonnateur les géo-référence et remet la cartographie à jour. Ces ruisseaux sont ainsi prospectés et traités au besoin.

Une surveillance accrue est effectuée sur les rivières Matawin et du Milieu afin de déterminer le moment opportun des prochains traitements.

Contrôle des moustiques

En date du présent rapport, deux traitements moustiques ont été complétés et visaient les espèces estivales, qui se développent principalement dans les fossés, toujours sous surveillance.

Des mares d'eau stagnante propices au développement des larves de moustiques nous avaient également été rapportées par des citoyens et ont été géo-référencées par la suite.

Tests de nuisance

Cinq séries de tests de nuisance ont été effectués depuis le début du mandat. Nous constatons une moyenne de capture de 25 insectes piqueurs dans la zone protégée comparativement à 233 insectes piqueurs dans la zone non-protégée. Monsieur Simon Cossette, contremaître aux Travaux publics, est témoin pour les tests en 2015.

Tableau 1. Résultats des tests de nuisance

Date	Heure	Zone protégée	Nbre IP*	Heure	Zone non protégée	Nbre IP*	Efficacité
04-06-2015	18:45	arrière du Provigo	17	19:21	rue Charette	130	86,9%
10-06-2015	18:50	chemin Lac Azarie	22	19:30	Chemin des Cyprès, près Lac St-Guillaume	859	97,4%
17-06-2015	19:15	arrière du Provigo	85	18:50	Chemin des Cyprès, près Lac St-Guillaume	281	69,8%
	18:10	Lac à la Truite	6	18:50	Chemin des Cyprès, près Lac St-Guillaume	281	97,9%
25-06-2015	18:30	3001, chemin lac Toro	8	19:50	moyenne 1	51	84,3%
	19:43	coin chemin Claire et rue Vic	20	19:50	moyenne 1	51	60,8%
09-07-2015	18:50	Lac à la Truite	2	19:40	Chemin des Cyprès, près Lac St-Guillaume	104	98,1%
	20:00	Lac Kataway	39	19:40	Chemin des Cyprès, près Lac St-Guillaume	104	62,5%
Moyenne pour la saison:			25			233	82,2%

* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes

Demands d'inspection/appe des citoyens

Dix appels ont été reçus depuis la remise du premier rapport. Le coordonnateur a rendu visite à tous ces citoyens. Dans certains cas, une nuisance provenait de pneus ayant accumulé de l'eau, de fossés ou mares d'eau stagnante. Une nouvelle application de larvicide fut faite lorsque nécessaire.

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat

